



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/925/Add.1
1er mars 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 121 de l'ordre du jour

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 1er mars 1988, adressée au Président de
l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 29 février 1988 (A/42/925), j'ai l'honneur de vous informer que le Nicaragua a versé la somme nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du montant précisé à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général,

(Signé) Javier PEREZ DE CUELLAR
